

La Gazette de Prangins



Hiver 2007 Numéro 12

La Municipalité pranginoise vous informe



La Gazette de Prangins
Informations officielles
Administration
communale
La Place, CP 48
1197 Prangins
022 994 31 13

Délégué à l'information
Andres Zähringer
gazette@prangins.ch

*La Municipalité et le Conseil communal
vous souhaitent
de Joyeuses Fêtes de Fin d'Année
et une Bonne et Heureuse Année 2008 !*



INFORMATIONS OFFICIELLES

Cartes journalières CFF

La Commune a décidé de mettre à disposition de ses administrés, dès le 1^{er} décembre 2007, deux cartes journalières CFF. Moyen pratique pour se déplacer sur le réseau de l'abonnement général, ces cartes sont en vente au Greffe municipal au prix de Fr. 35.-- pièce. Vous pouvez les réserver par téléphone ou directement au Greffe municipal et les retirer dans les deux jours ouvrables, en payant comptant (pas de cartes de crédit).



Ouverture cette fin d'année

Les guichets de l'Administration communale seront **ouverts** de la manière suivante :

Semaine de Noël :

les 27 et 28 décembre 2007

Semaine de Nouvel-An :

les 3 et 4 janvier 2008



Ouverture des guichets de l'Administration communale :

NOUVEAUX HORAIRES - NOUVEAUX HORAIRES - NOUVEAUX HORAIRES

Dès le 7 janvier 2008 les heures d'ouverture du **Greffé municipal** seront les suivantes :

du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30



Les heures d'ouverture du **Contrôle des Habitants** restent inchangées :

**Tous les jours de 8h00 à 11h30
ainsi que le mardi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 13h30 à 16h30**

LE SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL DEMENAGE !!

Dès le 7 janvier 2008, notre Service Technique s'installera dans les locaux du rez-de-chaussée de la **Maison Fischer**, en face de l'Auberge communale. Toutes les coordonnées restent inchangées (Tél., fax, mail, ...). Les bureaux seront ouverts :



lundi, mercredi et vendredi de 8h00 à 11h30, mardi et jeudi de 13h30 à 16h30

La retraite, ça se prépare : découvrir, s'informer, se préparer.

Comme nous l'avons déjà relaté dans la Gazette No 8 de l'hiver passé, **Pro Senectute** organise des cours de deux jours et demi. En les suivant, vous vous donnerez les moyens de préparer cette transition dans les meilleures conditions.

Découvrir l'ensemble des questions auxquelles vous vous trouverez confronté-e, vous-même ou votre couple, le moment venu.

S'informer sur les modifications du revenu (AVS, 2ème pilier, prestations complémentaires, assurances, impôts) ainsi que sur la meilleure manière de vivre cette transition.

Se préparer, en identifiant la nature des changements à venir et en découvrant les moyens de réussir votre passage à la retraite.

Animés par des formateurs et intervenants spécialisés, ces cours privilégient les thématiques fondamentales relatives au passage à la retraite en tant que période de transition.

Les informations sur les dates des séminaires, ainsi que sur les frais d'inscription, peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous :

Coordination Romandie, Av. Général-Guisan 37, 1009 PRILLY
021/711 05 24 ou formation@vd.prosenectute.ch



L'Itinéraire Mozart en Suisse.

Le 29 septembre dernier une stèle commémorative a été inaugurée sur le site des Abériaux. Le jeune prodige musical, rentrant d'une tournée en Europe, s'était arrêté en 1766 au bord du lac. C'est donc en présence de M. T. Eisingerich de l'Ambassade d'Autriche, Mme Christina Kunz, instigatrice de l'«Itinéraire Mozart en Suisse» et des Autorités pranginoises que ce monument, résolument moderne, a été inauguré. Après les interventions de chacun et de moments musicaux interprétés par le Chœur mixte de Prangins, les participants sont remontés, quelques-uns en calèche, au son des fifres et tambours nyonnais, jusqu'au Château de Prangins. Là, les attendaient non seulement un apéritif, mais également des productions musicales, réparties dans les méandres des couloirs du Château, offertes par les élèves du Conservatoire de l'Ouest Vaudois (COV). Cette belle journée s'est terminée par un concert de l'Orchestre Festival Mozart accompagné par l'ensemble vocal Auditea, sous la direction de M. R. Spalinger. Première commune romande à marquer d'une pierre blanche cet itinéraire, l'Exécutif pranginois se réjouit de voir la liste des adhérents s'allonger prochainement. Intéressé-e par ce thème ? Rendez-vous sur le site www.mozartweg.ch.



V. Seematter, Municipale

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Urbanisme, mobilité, paysage : la Municipalité cherche des jeunes intéressés par l'avenir de Prangins !

2^{ème} atelier : samedi 26 janvier 2008 au Centre communale Les Morettes

Faisant suite à la matinée consacrée à l'urbanisme, la mobilité et le paysage, qui s'est tenue le 23 juin dernier, un deuxième atelier est prévu le 26 janvier 2008. Les mêmes participants se réuniront à nouveau pour débattre de l'avenir de notre village.



La Municipalité regrette que la catégorie de "jeunes célibataires" ait été très peu représentée lors du premier atelier. Des places supplémentaires seront donc attribuées à 5 ou 6 jeunes qui se présenteraient au Greffe municipal jusqu'au 15 janvier 2008.

Vous habitez Prangins, vous avez entre 16 et 26 ans ? N'hésitez pas à vous inscrire : vous avez, vous aussi, votre mot à dire !

Préavis

Lors de la séance du Conseil communal du 5 décembre 2007, la Municipalité présentera les préavis suivants :



Préavis No 24/07, « Intégration des corps de sapeurs-pompiers de Crans, Duillier, Eysins, Grens et Signy avec celui de Nyon-Prangins ».

La mise en commun du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) de toute la région nyonnaise permet de légaliser un état de fait qui est devenu naturel sur le terrain. Il y aura donc des personnes supplémentaires à disposition pour renforcer les effectifs, afin de pouvoir assurer les diverses tâches inhérentes au SDIS, ceci tout en amenant également les connaissances acquises dans les communes. C'est ainsi que toute la population de la région pourra bénéficier de prestations égales en terme de service de secours et cette nouvelle entité permettra encore mieux de l'assurer.

Préavis No 25/07, « Règlement de la taxe régionale de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires ».

Le 12 juin 2007, le Grand Conseil a adopté la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE), qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Les nouvelles dispositions de cette loi entraîneront, entre autres mesures, l'abrogation de la loi sur le tourisme et impliqueront la disparition du Fonds cantonal d'Equipement Touristique (FET) et de la taxe cantonale de séjour. Dans ce cadre, et pour ne pas perdre les ressources de la taxe cantonale de séjour, la mise en place d'une taxe régionale est proposée. Elle a été adoptée à l'unanimité par le Conseil intercommunal le 4 octobre 2007. Il s'agit d'un projet commun aux 47 communes du nouveau district de Nyon.

Préavis No 26/07, « Demande d'un crédit complémentaire pour le bâtiment de la Voirie et l'aménagement final du parking ».

Les travaux concernant la construction du nouveau bâtiment de la Voirie allant bon train, il est néanmoins nécessaire de prévoir un crédit supplémentaire, afin de réaliser divers travaux, soit non prévus dans le préavis initial, soit en augmentation de celui-ci. Il s'agit, notamment, du chauffage à bois, d'un vestiaire dame, de la remise en état du parking, de l'installation d'une clôture et d'un portail et de l'aménagement d'un trottoir sur la route de Promenthoux. Cette demande de crédit complémentaire s'élève à Fr. 183'000.--

Préavis No 27/07, « Budget 2008 ».

Encore une fois, le budget de la Commune a été élaboré sur la même base politique, respectivement sur les mêmes critères que les années précédentes. Les postes du budget ont tous été évalués séparément. Il n'y a pas eu de prise en compte de variations globales linéaires pour l'ensemble du budget ou pour des chapitres particuliers. Pour les postes qui dépendent d'instances extérieures, la Municipalité s'est basée sur les indications reçues ou connues au moment de l'établissement du budget. Pour les postes dont Elle n'a reçu aucune information, ils ont été évalués "au plus juste". Ainsi, le budget 2008 présente un excédent de charges de Fr. 375'050.-- et la marge d'autofinancement est à hauteur de Fr. 42'390.--

Quartier de l'Auberge : un Comité de pilotage a été mis sur pied.

Suite au référendum communal et à la votation du 17 juin 2007, lors de laquelle la population de Prangins s'est prononcée en faveur de l'octroi d'un crédit de démolition de l'ancienne salle communale, la Municipalité a décidé de tout mettre en oeuvre afin que les divers projets envisagés soient réalisés dans les meilleures conditions.



Ces projets sont les suivants :

- démolition de l'ancienne salle,
- création d'un espace public et d'un cheminement,
- rénovation de l'Auberge communale intégrant la modification de sa façade nord,
- restauration et réhabilitation des 3 immeubles situés à l'arrière de l'Auberge, appartenant à la Commune et en partie protégés par le Service cantonal des Monuments historiques,
- éventuelle création d'un parking souterrain de 12 places environ.

Mettre en évidence les priorités et les contraintes, définir les procédures, planifier et coordonner les différentes interventions : il s'est vite avéré que le meilleur soutien pour la Municipalité serait une équipe de conseillers pluridisciplinaires et complémentaires. Ce "Comité de pilotage" a été désigné et a déjà siégé à deux reprises. Il est composé des professionnels suivants :

- Bruno MARCHAND, architecte et urbaniste, en charge du plan directeur communal,
- Nicolas DELACHAUX, architecte, spécialiste des bâtiments historiques,
- Philippe BEBOUX, architecte, spécialiste des espaces publics,
- Christina ZOUMBOULAKIS, architecte, Service du Développement Territorial cantonal,
- Charles MATILE, Service cantonal des Monuments historiques.

Deux membres de la Municipalité siègent également dans ce Comité, soit :

- Martine BAUD, Municipale en charge de l'aménagement du territoire,
- André FISCHER, Municipal en charge des bâtiments communaux.

Tous les membres de ce Comité de pilotage (COFIL) sont séduits par l'idée de participer à la "renaissance" du dernier quartier historique de Prangins à restaurer et à réhabiliter. Chacun s'est impliqué d'emblée dans les avant-projets présentés. Les connaissances techniques sont complémentaires, les points de vue et les idées se croisent et se développent dans un climat propice à la discussion. La Municipalité peut ainsi aborder sereinement cette phase de mise en place, tout en veillant à ce que les projets prennent la direction qu'Elle a définie.

Première action concrète : un concours pour la création de l'espace public autour de l'Auberge est lancé en cette fin d'année auprès de trois bureaux d'architectes et trois bureaux de paysagistes. Les résultats sont attendus au cours du premier trimestre 2008. La population sera régulièrement informée de l'avancement des projets "du quartier de l'Auberge", par le biais de la Gazette notamment.

Martine Baud, Présidente du Comité de pilotage

Un édifice chargé d'histoire : "La Passade", deuxième Maison de Commune de Prangins.

Début 2006, la Municipalité mandatait un bureau de recherche en histoire de l'architecture pour évaluer l'importance historique de "La Passade", ce bâtiment étroit, enserré dans une rangée de maisons derrière l'Auberge communale. "La Passade" (voir photo) appartient à la Commune à l'instar des deux bâtiments voisins qui font actuellement partie de l'étude globale de réhabilitation du quartier.

Surprise ... La Municipalité découvre que cette bâtisse n'était pas seulement une maison d'accueil pour les indigents de passage, mais que sa fonction première a été celle de Maison de Commune. Construite en 1727 à la place de l'édifice précédent (1^{ère} Maison de Commune) dont on ne sait pas grand chose, "La Passade" a accueilli le Conseil



de la Commune probablement jusqu'en 1797, date à laquelle il est décidé de construire la troisième Maison de Commune, soit l'Auberge communale actuelle.

A l'époque de sa gloire, la façade côté lac de "La Passade" s'ouvrait sur des jardins et, plus loin, sur le Château. La fonction de l'édifice est signalée par la présence d'épis de faîtage en toiture, motif réservé, sous l'Ancien régime, aux édifices seigneuriaux et aux édifices publics. Ainsi, malgré ses dimensions modestes et son état d'abandon avancé, "La Passade" est un témoin indéniable de l'histoire de notre village au début du 18^{ème} siècle, époque à laquelle le Château de Coppet était reconstruit. "La Passade" a conservé, malgré le passage du temps, sa typologie d'origine. Elle mérite donc aujourd'hui toute notre attention !

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'étude historique de "La Passade" vous pouvez vous adresser au Greffe municipal qui vous en fournira une copie.

Martine Baud, Municipale de l'aménagement du territoire
Source : étude de MM. Mathias Glaus et Bruno Corthésy

Gilles MAUROUX est Président du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2007. Conseiller communal depuis 2001, il se définit comme faisant partie du centre gauche. Il a participé aux travaux de la Commission de Gestion en 2002 et 2003.



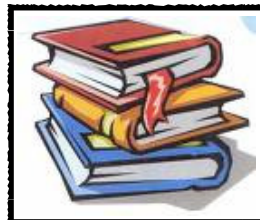
Né le 23 septembre 1960, il a fait ses écoles entre Trélex, Prangins et Gland. Il s'est ensuite lancé dans un apprentissage de monteur-électricien et a suivi différentes formations complémentaires, tout en travaillant dans plusieurs entreprises de la place. Il est actuellement consultant en éclairagisme, responsable des secteurs Vaud et Genève pour l'entreprise Tulux AG à Tuggen (SZ).

Divorcé et père de deux grands enfants, c'est un mordru d'aéromodélisme, dont il est le Président de la section de la Côte. A côté de cette activité prenante, il pratique la voile et la moto, joue de la guitare et de la basse, fait partie du Comité du

Prangins Animation Morettes (PAM) et pratique l'aquariophilie d'eau douce. Il est, de plus, membre, en tant qu'ancien pompier, de la très vénérable organisation de l'Ordre des Pompiers Emérites de Prangins (OPEP).

A.ndres Zähringer, Secrétaire municipal

LES BREVES DU CONSEIL COMMUNAL



Lors de sa séance du 19 octobre 2007, la première de la deuxième année de la législature 2006 - 2011, le Conseil communal, sous la nouvelle présidence de M. Gilles MAUROUX, a accepté, à l'unanimité, les deux préavis de l'ordre du jour, soit :

- Le préavis No 20/07 relatif à la révision des statuts du Conseil Régional du district de Nyon. Pour l'anecdote, il est bon de rappeler que la Ville de Nyon ne fait pas partie du dit Conseil.
- Le préavis No 21/07 concernant une demande d'un crédit supplémentaire au budget 2007 de Frs. 205'000.--.

La séance du 1^{er} novembre 2007, quant à elle, a permis de fixer le taux d'imposition pour l'année 2008. Après une discussion légèrement agitée entre le Conseil et la Municipalité, chacun expliquant son point de vue, le Législatif a accepté, à l'unanimité, le préavis No 23/07. Le taux d'impôt communal 2008 restera donc inchangé à 65 centimes.

G. Mauroux, Président du Conseil



Dates des séances du Conseil communal pour l'année 2008 :

le mercredi	12 mars	à 20h00	le mercredi	24 septembre	à 20h00
le jeudi	15 mai	à 20h00	le jeudi	30 octobre	à 20h00
le vendredi	20 juin	à 18h00	le mercredi	10 décembre	à 20h00

Les séances sont publiques et nous vous invitons à y participer.

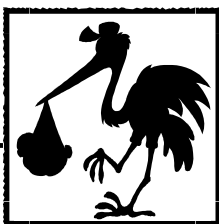
Prochaine date réservée pour une votation cantonale ou fédérale :

Votations fédérales du 24 février 2008

1. Initiative populaire "Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques"
2. Loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'amélioration des conditions fiscales applicables aux activités entrepreneuriales et aux investissements (loi sur la réforme de l'imposition des entreprises).



EN JOIE ET EN PEINE



Ils sont nés :

Maja BAIMA	le 24 août
Gustav JOLIDON	le 27 août
Nolan REIS DA CUNHA	le 5 septembre
Kyliane GRABER	le 6 septembre
Jordane SIEGRIST	le 12 septembre
Elena DAVIES	le 22 septembre
Carlo RIZZO	le 2 octobre
Maeva MARGOT	le 8 octobre
Tatiana LEMOS	le 8 octobre
Eugenia PERRELLA	le 13 octobre
Hugo DE AZEVEDO	le 18 octobre
Lucas LAPAIRE	le 26 octobre



Ils ont fêté :

Leurs 80 ans :

Mme Mafalda GOLAY	le 22 octobre
M. Salvatore LO VALVO	le 12 novembre

Ses 85 ans :

Mme Soad SCIUSCIAN	le 31 octobre
--------------------	---------------



Ils nous ont quittés :

Mme Monique BOAND	le 9 octobre
M. Italo PENATI	le 23 octobre

DES NOMS SUR DES VISAGES

Mme **Danielle ROSSET** est collaboratrice au Greffe municipal pour l'urbanisme et la police des constructions depuis le 1^{er} juillet 2006. Après une formation de secrétaire de direction, elle a travaillé dans le milieu de la finance. Par la suite, elle s'est consacrée à l'éducation de ses deux filles, aujourd'hui âgées de 12 et 15 ans. Durant deux ans, elle a travaillé au Service Technique Intercommunal à Gland avant de rejoindre les collaborateurs de la Commune. Travaillant à temps partiel, elle consacre ses loisirs à la cuisine, au bricolage, à la lecture ou aux balades dans la région.



Qui n'a pas rencontré M. **Gary WHIPPS** au bord des routes, s'occupant de plates-bandes, tondant le gazon, vidant les poubelles ou taillant une haie ? Les travaux du service de la Voirie et des Espaces Verts de la Commune ont attiré ce collaborateur qui nous vient d'Angleterre. Tour à tour maçon, jardinier ou palefrenier, il a participé à l'entretien des terrains de polo de Veytay à Mies avant de rejoindre une entreprise horticole puis un Garden Center. Marié et papa d'un garçon de 8 ans et d'une fille 4 ans, il s'occupe activement des transformations de sa maison familiale.